



CSA Académique

Lundi 2 février

Déclaration du SNALC Besançon

Madame la Rectrice,

Mesdames et messieurs les membres du CSA Académique,

La séquence que nous venons de vivre est surréaliste. Le CSAMEN a travaillé sur des documents indiquant la suppression de 4000 postes alors que la représentation nationale avait des chiffres différents. Au final, ce sont 1891 ETP qui disparaissent dans le premier degré dont 53 dans notre académie et 1365 ETP dans le second degré, dont 64 dans notre académie.

Nous sommes ravis que le décalage de ce CSA ait permis de nouveaux documents que nous aurions aimé recevoir plus tôt pour actualiser nos remarques et nous attendons de comprendre les choix effectués.

Voir des lycées comme Pergaud, Ledoux et les Haberges gagner des élèves et perdre des heures, voir Cuvier ou Peugeot avoir des H/E sans rapport avec leur catégorie et voir le sort réservé à des établissements comme Considérant ou Aragon, laissent le SNALC circonspect... mais nous y reviendrons.

Nous aurions bien évoqué les Lycées professionnels ici, mais comme, cette année, les documents ne contiennent pas le nombre d'élèves prévus, le travail d'analyse est quelque peu compliqué.

Enfin, une question se pose sur les collèges. Lors des échanges sur le décret collège qui met fin à l'obligation des groupes, la DGESCO a annoncé que les moyens mis sur ce dispositif ne seraient pas retirés pour que les académies puissent les mettre dans les fameux 800 collèges qui ne sont déjà plus 800. Sera-ce réellement le cas ou lesdits collèges n'auront-ils droit qu'à un accompagnement au pilotage par un aréopage de spécialistes ?

Quoi qu'il en soit, le SNALC ne peut que rappeler ici la folie de la manière dont l'Etat français gère notre institution. La nation devrait considérer son Ecole comme un investissement tant on sait maintenant que les moyens mis aujourd'hui mènent aux progrès sociaux, sociétaux et économiques de demain et que ceux économisés dans le présent sont en fait des dépenses de santé, de sécurité et de protection sociale accrues dans le futur. Malheureusement, au lieu de penser ainsi, notre Etat joue les apothicaires, sous les yeux de commentateurs qui convoquent leur enfance radieuse à 40 par classe pour dire combien c'est la qualité de l'enseignant qui permet de progresser, pas les effectifs.



Pour le SNALC, oui, les moyens sont centraux pour garantir la qualité de l'enseignement ; quant à la qualité de la formation des enseignants, la réforme de la formation initiale s'en charge, et pas de la meilleure façon.

Mais les moyens, ce sont aussi des salaires décents pour les professeurs et pour les autres personnels, parmi lesquels les AESH, dont le nombre n'augmentera finalement pas autant que le Ministère l'annonçait et dont le statut ne sera visiblement pas amélioré avant fort, fort longtemps.

Enfin, les moyens c'est aussi octroyer leur dû aux agents ; et dans ce domaine, notre académie semble avoir quelques difficultés, elle qui n'octroie pas l'heure de décharge à certains TZR qui en relèvent pourtant, ou qui peine à verser à d'autres TZR les HSA qu'ils ont effectuées ou l'ISOE alors qu'ils ont été professeurs principaux.

Le SNALC est et restera dans le dialogue franc et clair et attend la même chose de l'administration, que ce soit dans le traitement des documents de ce CSA ou dans la gestion de nos collègues sur le terrain.